

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

OLYMPUS

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Cet OPCVM a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composite 60% EURO STOXX 50 + 40% FTSE MTS EUROZONE GOVT BOND 3-5 Y, sur la durée de placement recommandée.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

Stratégie d'investissement

La société de gestion met en œuvre une gestion discrétionnaire exposée aux catégories d'actifs actions et taux sans restriction géographique avec une allocation stratégique « cible » de 60% d'actions et 40% de produits de taux. L'objectif est d'essayer de profiter du potentiel des marchés d'action en visant à limiter la volatilité de la valeur liquidative grâce à une allocation d'actifs adéquate. La politique de gestion sera mise en œuvre en fonction des perspectives économiques, du niveau de valorisation des différents marchés, de l'évolution anticipée des taux et des devises ainsi que de l'analyse individuelle des valeurs. Les investissements pourront indifféremment être réalisés en titres vifs ou en OPCVM ou FIA avec une forte domination de titres vifs pour éviter le phénomène de superposition de frais des fonds de fonds. La ligne directrice sera de n'utiliser les OPCVM ou FIA que pour les marchés étrangers et émergents en particulier et pour les obligations. Les investissements seront réalisés de façon dominante sur les marchés réglementés des pays de l'OCDE.

L'allocation d'actif sera effectuée à partir :

*D'une analyse macro- économique afin de déterminer les zones d'intérêt ou d'évitement. Cette analyse est faite régulièrement par la société de gestion.

*De la détermination du niveau de valorisation et du potentiel des différents marchés.

*De l'analyse technique pour choisir les moments d'investissement appropriés.

La sélection des actions sera réalisée en tenant compte de thèmes d'investissements et de secteurs mis en évidence par l'analyse macro.

Le critère de valorisation sera essentiel. Il sera fait usage notamment de la méthode GARP (Croissance valorisée à un prix raisonnable).

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 0% à 100% sur les marchés réglementés d'actions des pays de l'OCDE, y compris pays émergents, de toutes tailles de capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- de 0% à 100% sur les marchés des actions des pays de la zone euro.

- de 0% à 30% aux marchés des actions de pays émergents.

- de 0% à 100% aux marchés des actions de petite capitalisation

Le portefeuille s'autorise également à être exposé, directement ou indirectement via des OPCVM, aux marchés réglementés des actions des pays hors OCDE y compris les pays émergents dans la limite de 20% maximum de l'actif.

- De 0% à 100% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés, dont :

- De 0% à 100% en obligations convertibles.

- de 0% à 30% en instruments de taux spéculatifs ou non notés.

- de 0% à 30% en instruments de taux de pays émergents

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 10.

- De 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro.

Le cumul des expositions ne peut dépasser 100% de l'actif (dérivés compris).

Il peut être investi :

- en actions,
- en titres de créance et instruments du marché monétaire,
- jusqu'à 50 % maximum de son actif net en OPCVM de droit français ou de droit étranger ou jusqu'à 30% en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français, en FIA établis dans d'autres Etats membres de l'UE ou en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25, et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux et de change.

COMMENTAIRE DE GESTION

Analyse des performances du fonds

Part I (FR0012562833) au 31/12/2019 :

VL : 1,050.27 EUR

Nombre de parts en circulation : 2,118.749

Actif net : 2,225,261.73 EUR

Sur la période considérée, la performance du fonds OLYMPUS est de + 13.7% et celle de son indice de référence 60 % Euro Stoxx 50 NR ; 40% EMTS 3-5 est de + 17.5%

Part R (FR0012562817) au 31/12/2019 :

VL : 102.70 EUR

Nombre de parts en circulation : 30,419.531

Actif net : 3,124,241.03 EUR

Sur la période considérée, la performance du fonds OLYMPUS est de + 13.1% (part R) et celle de son indice de référence 60 % Euro Stoxx 50 NR ; 40% EMTS 3-5 est de + 17.5%

Inventaire du portefeuille au 31/12/2019 :

ISIN Code	ShortName	Devise	Quantité	Cours	Valorisation boursière €	Pondération	Classe d'Actif
FR0000120073	Air Liquide SA	EUR	1 100	126,20	138 820,00	2,60%	Action
US01609W1027	Alibaba Group Holding Ltd. S	USD	700	212,10	132 361,59	2,47%	Action
DE0008404005	Allianz SE	EUR	700	218,40	152 880,00	2,86%	Action
NL0000235190	Airbus SE	EUR	1 000	130,48	130 480,00	2,44%	Action
FR0000130650	Dassault Systemes SA	EUR	1 500	146,55	219 825,00	4,11%	Action
FR0000131104	BNP Paribas SA Class A	EUR	3 000	52,83	158 490,00	2,96%	Action
CH0012138530	Credit Suisse Group AG	CHF	10 000	13,11	120 566,72	2,25%	Action
DE0008232125	Deutsche Lufthansa AG	EUR	10 000	16,41	164 100,00	3,07%	Action
FR0000121147	Faurecia SA	EUR	2 800	48,03	134 484,00	2,51%	Action
FR0013451333	La Francaise des Jeux SA	EUR	5 000	23,83	119 125,00	2,23%	Action
FR0010040865	Gecina SA	EUR	1 000	159,60	159 600,00	2,98%	Action
FR0000121014	LVMH Moet Hennessy Louis V	EUR	350	414,20	144 970,00	2,71%	Action
FR0000035081	Icade SA	EUR	1 600	97,05	155 280,00	2,90%	Action
FR0000052292	Hermes International SCA	EUR	200	666,20	133 240,00	2,49%	Action
FR0010386334	Korian SA	EUR	3 000	41,92	125 760,00	2,35%	Action
FR0000044448	Nexans SA	EUR	3 000	43,49	130 470,00	2,44%	Action
CH0012005267	Novartis AG	CHF	1 800	91,90	152 187,31	2,84%	Action
FR0000131906	Renault SA	EUR	2 000	42,18	84 360,00	1,58%	Action
SE0000108656	Telefonaktiebolaget LM Eric	SEK	14 000	81,56	108 918,86	2,04%	Action
FR0000130809	Societe Generale S.A. Class A	EUR	5 000	31,02	155 075,00	2,90%	Action
FR0000050809	Sopra Steria Group SA	EUR	1 200	143,50	172 200,00	3,22%	Action
NL0000226223	STMicroelectronics NV	EUR	8 000	23,97	191 760,00	3,58%	Action
FR0000120271	Total SA	EUR	1 600	49,20	78 720,00	1,47%	Action
FR0000121329	Thales SA	EUR	2 000	92,52	185 040,00	3,46%	Action
DE0007472060	Wirecard AG	EUR	500	107,50	53 750,00	1,00%	Action
JE00BN574F90	Wizz Air Holdings Plc	GBP	3 000	38,95	138 172,73	2,58%	Action
FR0011274984	GemEquity I	EUR	1 000	190,68	190 680,00	3,56%	OPCVM
FR0000989626	Groupama Tresorerie IC EUR	EUR	12	40 178,90	482 156,76	9,01%	OPCVM
FR0000293714	Ostrum Cash Euribor R(C) EUF	EUR	12	41 195,86	473 759,52	8,86%	OPCVM
FR0010455808	CM-CIC PEA Securite C	EUR	39	10 741,87	418 932,93	7,83%	OPCVM
	Compte courant	EUR			150 678,67	2,82%	Liquidité
	Compte de provisionn coupons mis en paieme	EUR			0,00	0,00%	Liquidité
	Compte de provision pour frais de gestion	EUR			0,00	0,00%	Liquidité
	Compte de provision pour Commissions de su	EUR			-7 185,71	-0,13%	Liquidité
	Compte de provision droits acquis	EUR			-155,62	0,00%	Liquidité

En date de fin de période, le fonds OLYMPUS est principalement investi sur les secteurs de :

-
- SSII / Techno : 14,0%
- Banque / Assurance / AM : 11,0%
- Conso. Cycliq. / Auto : 9,7%
- Conso. Non Cycliq. / Luxe : 7,4%

- Aéro / Défense : 5,9%
- Santé : 5,2%
- Concessions / Utilities : 2,6%
- Distribution : 2,5%
- Biens Equipé / Industrie : 2,4%
- Pétrole / Para-Pétrole / Mat.1ères : 1,5%
- Immobilier / SIIC : 5,9%

Engagement hors Bilan : Néant

Indicateur des mouvements : liste des 10 principaux achats et ventes (en terme de montant) sur la période :

Date d'Op	Date Valeur	Libellé	ISIN Code	ShortName	Currency	Quantité	Cours exec	Montant brut en Euros
ACHATS :								
16/09/2019	18/09/2019	Achat	FR0000121147	Faurecia SA	EUR	2 800	46,61	130 518,36
13/09/2019	17/09/2019	Achat	FR0000125007	Compagnie de Saint-Gobai	EUR	3 700	36,03	133 297,31
13/09/2019	17/09/2019	Achat	FR0013176526	Valeo SA	EUR	4 300	31,26	134 418,00
29/04/2019	02/05/2019	Achat	FR0010040865	Gecina SA	EUR	1 000	135,38	135 380,00
21/05/2019	23/05/2019	Achat	FR0000130650	Dassault Systemes SA	EUR	1 000	139,95	139 948,60
11/09/2019	13/09/2019	Achat	AT0000A18XM4	ams AG	CHF	3 500	45,13	144 768,03
25/09/2019	27/09/2019	Achat	DE000A0HN5C6	Deutsche Wohnen SE	EUR	4 500	32,29	145 312,65
15/11/2019	19/11/2019	Achat	CH0012005267	Novartis AG	CHF	1 800	89,23	146 746,46
11/10/2019	15/10/2019	Achat	DE0008232125	Deutsche Lufthansa AG	EUR	10 000	14,89	148 910,00
12/12/2019	16/12/2019	Achat	FR0000130809	Societe Generale S.A. Class	EUR	5 000	30,08	150 384,00
VENTES :								
01/10/2019	03/10/2019	Vente	FR0000125007	Compagnie de Saint-Gobai	EUR	-3 700	36,42	134 743,27
25/01/2019	29/01/2019	Vente	DE0007472060	Wirecard AG	EUR	-800	168,90	135 118,16
13/11/2019	15/11/2019	Vente	IT0005239360	UniCredit S.p.A.	EUR	-11 000	12,42	136 672,80
25/04/2019	29/04/2019	Vente	FR0000131104	BNP Paribas SA Class A	EUR	-3 000	46,38	139 140,00
27/09/2019	01/10/2019	Vente	AT0000A18XM4	ams AG	CHF	-3 500	43,82	141 006,21
29/11/2019	03/12/2019	Vente	FR0013176526	Valeo SA	EUR	-4 300	35,65	153 302,74
21/10/2019	23/10/2019	Vente	DE000A0HN5C6	Deutsche Wohnen SE	EUR	-4 500	34,68	156 050,10
27/03/2019	29/03/2019	Vente	FR0011550185	BNP Paribas Easy S&P 500 U	EUR	-20 000	11,48	229 664,00
14/01/2019	16/01/2019	Vente	FR0007054358	Lyxor EURO STOXX 50 (DR) U	EUR	-12 000	29,62	355 440,00
14/01/2019	16/01/2019	Vente	FR0007052782	Lyxor CAC 40 (DR) UCITS ETF	EUR	-8 000	46,43	371 404,00

Analyse de l'encours du fonds

L'encours du fonds OLYMPUS est en date de fin de période de 5.35 millions d'euros. L'encours du fonds est investi à 68.1 % (taux exposition action) à la fin de la période concernée.

Analyse de la gestion du fonds

L'année 2019 a été celle d'un rebond spectaculaire de l'ensemble des marchés Actions après un second semestre 2018 particulièrement difficile. La forte hausse des indices s'est faite malgré de substantielles révisions à la baisse des résultats attendus si bien que la revalorisation s'explique avant tout par une réappréciation des PE dans un contexte de taux toujours très bas et avec la relance des différents plans de QE aux US comme en Europe. L'environnement macro s'est dégradé au fil de l'exercice 2019 avec un point de stabilisation à partir du 4ème trimestre.

Dans ce contexte, le fonds affiche une belle progression grâce à une exposition actions revue en hausse tout au long de l'exercice et notamment en fin d'année.

Gestion de la trésorerie

La trésorerie du fonds est majoritairement investie dans des OPCVM monétaire dans la limite de 50% de l'actif net (contrainte réglementaire).

Le reliquat est éventuellement placé dans des BTF échéance 3 mois à 6 mois. Mais compte tenu des faibles taux de rendement et des coûts fixes de transaction prélevés par le dépositaire, les placements en BTF ont un rendement nul voir négatif sur des échéances à court terme. De ce fait, les placements en BTF sont réalisés lorsque les liquidités du fonds sont supérieures à 12% de l'actif net (après investissement en OPCVM de trésorerie).

Informations relatives à la performance de l'OPCVM

La performance du fonds sur la période s'élève à + 13.7% pour la part I et à + 13.1% pour la part R

Rappelons que cette performance ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

Frais courants*

Sur la durée de l'exercice 2019 (du 31/12/2018 au 31/12/2019) les frais courants de gestion représentent :

- Pour la part I : 2.32% de l'actif net moyen (Frais de fonctionnement et de gestion : 1.25 % + Commissions de mouvement : 0.95% + Frais indirects : 0.12%)
- Pour la part R : 2.82% de l'actif net (Frais de fonctionnement et de gestion : 1.75% + Commissions de mouvement : 0.95% + Frais indirects : 0.12%)
- Commission de surperformance part I : 0.00%
- Commission de surperformance part R : 0.01%

Vie juridique : principaux changements intervenus dans le fonds

- Néant

Informations à caractère déontologique

PHILIPPE HOTTINGUER ET CIE GESTION dispose d'une procédure formalisée de sélection des contreparties, basée sur des critères de coût, de qualité d'exécution, de diversité et de traitement administratif des opérations. Périodiquement et au moins une fois par an, la liste des contreparties autorisées est passée en revue afin d'y apporter toute modification utile et nécessaire sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs.

Opération d'acquisition et cessions temporaire de titres

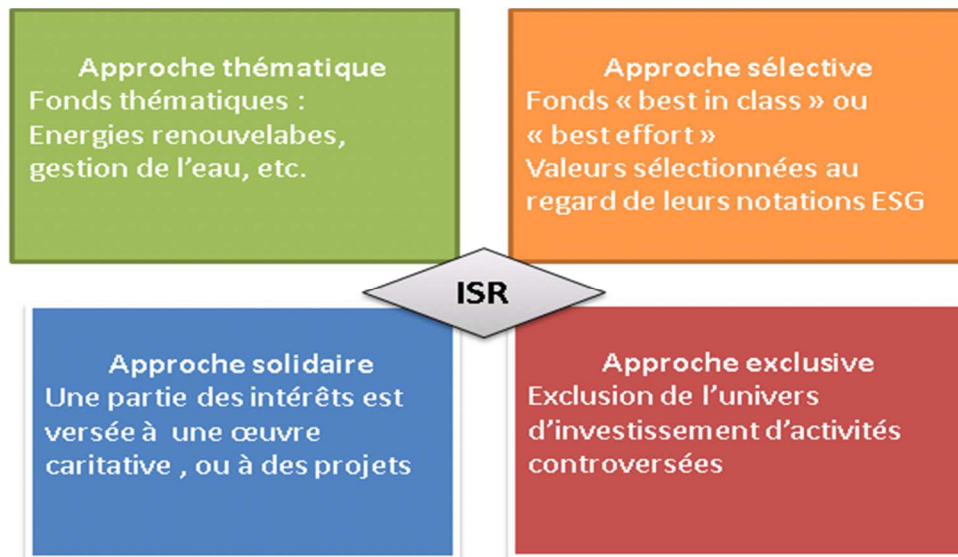
Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre

Politique ISR :

I. ISR en bref

L'investissement socialement responsable (ISR) rassemble toutes les démarches de prise en compte des problématiques extra-financières (Environnement, Social et Gouvernance) dans le processus d'investissement.

Les professionnels de l'ISR distinguent actuellement quatre approches visant à intégrer des critères extra-financiers dans les décisions d'investissement :



II. Principe pour l'investissement responsable - PRI

Chacune de ces approches fait l'objet d'un « activisme » plus ou moins prononcé de la part de leurs représentants :

- Dialogue ou pression sur les entreprises ne respectant par certains critères ESG et médiation éventuelles
- Utilisation des droits de vote en Assemblée Générale

Les « Principes pour l'Investissement Responsable » (PRI) ont été mis en place en 2006 par les principaux investisseurs mondiaux avec le soutien continu du Programme des Nations Unies pour l'Environnement Initiative Financière (EIF) et le Pacte Mondial des Nations Unies. Au nombre de six, ces principes visent l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la gestion au sens large. Les signataires des PRI bénéficient d'un cadre de travail leur permettant de conforter leurs pratiques d'investissement sur la voie d'une économie mondiale plus stable, promouvant ainsi une société écologiquement et humainement soutenable.

1. Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements.
2. Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires.
3. Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.
4. Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
5. Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.

6. Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.

Plus d'information sur l'ISR et les PRI sur les sites :

- **de Novethic**, le centre de ressources sur la responsabilité sociale de l'entreprise et l'investissement socialement responsable (ISR) - www.novethic.fr.
- **des PRI**, www.unpri.org

III. Approche et Politique ISR

PHILIPPE HOTTINGUER Et Cie Gestion considère que l'intégration des critères ESG peut impacter positivement la performance du portefeuille d'investissement. De ce fait des critères extra-financiers (Environnement, Social, Gouvernance) peuvent être pris en compte dans l'évaluation et la sélection des valeurs.

Cependant aucune notation extra-financière et aucun filtre sectoriel ne sont appliqués dans l'évaluation et la sélection des valeurs.

Cette politique est sous la supervision du comité d'investissement.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2019

OLYMPUS

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Informations à caractère déontologique

PHILIPPE HOTTINGUER ET CIE GESTION dispose d'une procédure formalisée de sélection des contreparties, basée sur des critères de coût, de qualité d'exécution, de diversité et de traitement administratif des opérations. Périodiquement et au moins une fois par an, la liste des contreparties autorisées est passée en revue afin d'y apporter toute modification utile et nécessaire sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs.

Procédure de sélection de contreparties autorisées :

1/ Toute opération avec une contrepartie (broker ...) fait l'objet au préalable d'une procédure d'accréditation

2/ La gestion des intermédiaires financiers est placée sous la responsabilité de la Direction Générale, qui procède :

- à l'autorisation des nouvelles contreparties ;
- à une revue de qualité des contreparties autorisées, (analyses des volumes traités, recherche, exécution (prix), B/O (confirmations, règlement livraison...)
- à toute décision nécessaire avec les contreparties (révision de tarif, demande d'amélioration de service, ...).

La fréquence de revue des contreparties autorisées est semestrielle.

3/ Les principaux critères de sélections des contreparties autorisées sont les suivants :

- solidité financière de la contrepartie
- notoriété de la contrepartie
- pertinence de l'analyse de la contrepartie
- capacité à traiter les types de produits envisagés, et positionnement sur le marché
- Prix

4/ Chaque année les intermédiaires financiers accrédités par la Société de Gestion font l'objet d'une évaluation.

Différents critères ont été retenus dans une grille d'évaluation permettant d'attribuer à chaque Broker une « note ». Cette évaluation permet ainsi de déterminer les besoins de la Société de Gestion vis-à-vis de ses brokers et de justifier le choix de ses intermédiaires financiers.

Procédure interne de Best execution

Les gérants passent (par téléphone et/ou par mail) leurs ordres auprès de leurs intermédiaires financiers en précisant :

- Le libellé
- La quantité
- Un cours limité de cas échéant

Le broker répond ensuite la quantité exécutée et le cours d'exécution.

Les ordres exécutés sont archivés par le Middle Officer dans un fichier Excel (Ordre exécutés.xls) qui reprend en outre :

- La date d'exécution
- Le code ISIN et le libellé
- Le cours d'exécution

A partir de cette information, nous devons réaliser un contrôle du cours d'exécution par nos Brokers.

Pour ce faire, nous réalisons sur l'ensemble des opérations exécutés un rapprochement :

- Du prix brut d'exécution
- Et le cours « plus bas » et le « cours plus haut » au jour de l'exécution (source FACTSET)

Si le cours d'exécution est compris entre le cours « plus bas » et le « cours plus haut » le contrôle est « OK » sinon le gérant est averti et une éventuelle réclamation est portée à l'intermédiaire financier.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

« La totalité des rémunérations des gérants et de l'ensemble du personnel intervenant sur le fonds OLYMPUS est pris en charge par la SGP Philippe Hottinguer et Cie Gestion. De ce fait le fonds OLYMPUS ne supporte aucune charge de rémunération fixe ou variable liées aux gérants ni au personnel intervenant sur le fonds.

Les rémunérations globales du personnel intervenant sur l'ensemble de nos fonds (PHCG European Macro Picks, Olympus, Placeuro-CPH Orion, Placeuro Seahorse, Placeuro Harp) sont conformes à notre politique de rémunération disponible sur le site de la société (<https://www.philippehottinguer.com/fr/phhgestion/>) ou sur demande auprès de la société. Cette politique de rémunération mise en œuvre par la société de gestion ne conduit pas à une prise de risque excessive et elle est compatible avec une gestion saine et efficace des risques.

A ce titre, la société a versé un montant total sur l'exercice 2019 de 489 969 € de rémunérations fixes brutes et 117 700 € de rémunérations variables brutes. »

BILAN ACTIF

	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	5 206 165,42	3 276 306,77
Actions et valeurs assimilées	3 640 636,21	1 183 769,89
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 640 636,21	1 183 769,89
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	1 565 529,21	2 092 536,88
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 565 529,21	2 092 536,88
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	0,00	1 024,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	1 024,00
Comptes financiers	150 678,67	1 066 527,20
Liquidités	150 678,67	1 066 527,20
Total de l'actif	5 356 844,09	4 343 857,97

BILAN PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	5 371 586,41	4 070 728,25
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-15 735,79	-85 862,26
Résultat de l'exercice (a, b)	-6 347,86	-5 085,37
Total des capitaux propres	5 349 502,76	3 979 780,62
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	7 341,33	364 077,35
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	7 341,33	364 077,35
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	5 356 844,09	4 343 857,97

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	70 134,04	57 418,67
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	70 134,04	57 418,67
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 622,82	1 471,47
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	1 622,82	1 471,47
Résultat sur opérations financières (I - II)	68 511,22	55 947,20
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	74 169,08	59 797,53
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-5 657,86	-3 850,33
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-690,00	-1 235,04
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-6 347,86	-5 085,37

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
R	FR0012562817	1,75 % TTC maximum	Actif net
I	FR0012562833	1,25 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
R	FR0012562817	2,50% TTC maximum de l'actif net
I	FR0012562833	2,50% TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0012562817 R

Part R :

10% de la surperformance de l'OPCVM nette de frais fixes de gestion au-delà de celle de l'indicateur de référence 60% EURO STOXX 50 + 40% EURO MTS 3-5 ans (dividendes et coupons réinvestis), si la performance est positive.

Assiette : actif net

La commission de surperformance sera mise en place à partir de la date de création de l'OPCVM et calculée jusqu'au 31/12/2016.

La commission de surperformance sera calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'appliquera le taux de 10% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence 60% EURO STOXX 50 + 40% EURO MTS 3-5 ans (dividendes et coupons réinvestis), sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM ; si la performance de l'OPCVM est positive.

2) La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice. En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise est effectuée à hauteur maximum des dotations existantes.

(3) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(4) La commission de surperformance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans.

Elle sera acquise pour la première fois à la société de gestion au 31/12/2016.

Part FR0012562833 I

Part I :

10% de la surperformance de l'OPCVM nette de frais fixes de gestion au-delà de celle de l'indicateur de référence 60% EURO STOXX 50 + 40% EURO MTS 3-5 ans (dividendes et coupons réinvestis), si la performance est positive.

Assiette : actif net

La commission de surperformance sera mise en place à partir de la date de création de l'OPCVM et calculée jusqu'au 31/12/2016.

La commission de surperformance sera calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'appliquera le taux de 10% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence 60% EURO STOXX 50 + 40% EURO MTS 3-5 ans (dividendes et coupons réinvestis), sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM ; si la performance de l'OPCVM est positive.

(2) La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice. En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise est effectuée à hauteur maximum des dotations existantes.

(3) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(4) La commission de sur performance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans.

Elle sera acquise pour la première fois à la société de gestion au 31/12/2016.

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Titres vifs actions : 0,30% TTC maximum dont part fixe revenant au dépositaire : 25 EUR pour les valeurs françaises, belges et néerlandaises 60 EUR pour les autres valeurs étrangères		100	
Titres vifs obligation : 0,15% TTC maximum pour les titres à maturité à plus de 2ans 0,05% TTC maximum pour les titres à maturité à moins de 2ans dont part fixe revenant au dépositaire : 25 EUR TTC pour les valeurs françaises, belges et néerlandaises 45 EUR TTC pour les autres valeurs étrangères			
OPCVM et FIA forfait revenant 100% au dépositaire : 15 EUR TTC OPCVM et FIA commercialisés en France/admis Euroclear 40 EUR TTC OPCVM et FIA commercialisés à l'Etranger			
Dérivés : Revenant 100% au dépositaire : MONEP - EUREX (€) Futures – Options sur Indices : 1€/lot Options : 0.30% minimum 7€ LIFFE Futures – Options 1.50€/lot CME-BOT US Futures 1.50\$/lot			
Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.

- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	3 979 780,62	3 589 873,77
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 123 292,61	998 294,15
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-321 600,30	-234 910,88
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	400 074,74	259 450,75
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-342 943,09	-279 831,76
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-80 158,75	-68 657,05
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	596 714,79	-280 588,03
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	376 267,58	-220 447,21
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-220 447,21	60 140,82
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-5 657,86	-3 850,33
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	5 349 502,76	3 979 780,62

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	150 678,67	2,82	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	150 678,67	2,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	CHF	CHF	GBP	GBP	USD	USD	Devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	272 754,03	5,10	138 172,73	2,58	132 361,59	2,47	108 918,86	2,04
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2019
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-6 347,86	-5 085,37
Total	-6 347,86	-5 085,37

	31/12/2019	31/12/2018
II PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 680,47	3 123,57
Total	3 680,47	3 123,57
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2019	31/12/2018
R1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-10 028,33	-8 208,94
Total	-10 028,33	-8 208,94
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-15 735,79	-85 862,26
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-15 735,79	-85 862,26

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
I1 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-6 586,08	-37 059,45
Total	-6 586,08	-37 059,45
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
R1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-9 149,71	-48 802,81
Total	-9 149,71	-48 802,81
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
31/12/2015	I1 PART CAPI I	804 676,71	850,000	946,68	0,00	0,00	0,00	-33,61
	R1 PART CAPI R	1 612 331,74	17 081,491	94,39	0,00	0,00	0,00	-3,62
30/12/2016	I1 PART CAPI I	1 143 413,10	1 204,856	949,00	0,00	0,00	0,00	-15,01
	R1 PART CAPI R	1 684 868,21	17 895,226	94,15	0,00	0,00	0,00	-1,95
29/12/2017	I1 PART CAPI I	1 676 468,05	1 655,064	1 012,93	0,00	0,00	0,00	57,78
	R1 PART CAPI R	1 913 405,72	19 121,619	100,06	0,00	0,00	0,00	5,29
31/12/2018	I1 PART CAPI I	1 715 232,95	1 856,953	923,68	0,00	0,00	0,00	-18,27
	R1 PART CAPI R	2 264 547,67	24 943,519	90,78	0,00	0,00	0,00	-2,28
31/12/2019	I1 PART CAPI I	2 225 261,73	2 118,749	1 050,27	0,00	0,00	0,00	-1,37
	R1 PART CAPI R	3 124 241,03	30 419,531	102,70	0,00	0,00	0,00	-0,63

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
II PART CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	326,79600	328 538,22
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-65,00000	-66 110,66
Solde net des Souscriptions / Rachats	261,79600	262 427,56
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	2 118,74900	

	En quantité	En montant
R1 PART CAPI R		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	8 028,19700	794 754,39
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-2 552,18500	-255 489,64
Solde net des Souscriptions / Rachats	5 476,01200	539 264,75
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	30 419,53100	

COMMISSIONS

	En montant
II PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1 187,35
Montant des commissions de souscription perçues	1 187,35
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	1 187,35
Montant des commissions de souscription r�troced�es	1 187,35
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
R1 PART CAPI R	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	123,14
Montant des commissions de souscription perçues	123,14
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	123,14
Montant des commissions de souscription r�troced�es	123,14
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2019
FR0012562833 II PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	24 933,83
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	2,14
Rétrocessions de frais de gestion	17,55

	31/12/2019
FR0012562817 R1 PART CAPI R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,75
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	49 121,12
Pourcentage de frais de gestion variables	0,01
Commissions de surperformance (frais variables)	153,48
Rétrocessions de frais de gestion	23,94

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2019
Total des créances		
Dettes	Frais de gestion	7 341,33
Total des dettes		7 341,33
Total dettes et créances		-7 341,33

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	5 206 165,42	97,32
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	3 640 636,21	68,06
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	1 565 529,21	29,26
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	0,00	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-7 341,33	-0,14
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	150 678,67	2,82
DISPONIBILITES	150 678,67	2,82
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	5 349 502,76	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			3 640 636,21	68,06
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			3 640 636,21	68,06
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			3 640 636,21	68,06
TOTAL SUISSE			272 754,03	5,10
CH0012005267 NOVARTIS	CHF	1 800	152 187,31	2,85
CH0012138530 CREDIT SUISSE GROUP	CHF	10 000	120 566,72	2,25
TOTAL CAYMANES ILES			132 361,59	2,47
US01609W1027 ALIBABA GROUP ADR REP.8 ACT.	USD	700	132 361,59	2,47
TOTAL ALLEMAGNE			370 730,00	6,93
DE0007472060 WIRECARD	EUR	500	53 750,00	1,00
DE0008232125 DEUTSCHE LUFTHANSA NOM.	EUR	10 000	164 100,00	3,07
DE0008404005 ALLIANZ	EUR	700	152 880,00	2,86
TOTAL FRANCE			2 295 459,00	42,92
FR0000035081 ICADE	EUR	1 600	155 280,00	2,90
FR0000044448 NEXANS	EUR	3 000	130 470,00	2,44
FR0000050809 SOPRA STERIA GROUP	EUR	1 200	172 200,00	3,22
FR0000052292 HERMES INTERNATIONAL	EUR	200	133 240,00	2,49
FR0000120073 AIR LIQUIDE	EUR	1 100	138 820,00	2,60
FR0000120271 TOTAL	EUR	1 600	78 720,00	1,47
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	350	144 970,00	2,71
FR0000121147 FAURECIA	EUR	2 800	134 484,00	2,51
FR0000121329 THALES	EUR	2 000	185 040,00	3,46
FR0000130650 DASSAULT SYSTEMES	EUR	1 500	219 825,00	4,12
FR0000130809 SOCIETE GENERALE	EUR	5 000	155 075,00	2,90
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	3 000	158 490,00	2,96
FR0000131906 RENAULT	EUR	2 000	84 360,00	1,58
FR0010040865 GECINA NOM.	EUR	1 000	159 600,00	2,98
FR0010386334 KORIAN	EUR	3 000	125 760,00	2,35
FR0013451333 LA FRANCAISE DES JEUX FDJ	EUR	5 000	119 125,00	2,23
TOTAL JERSEY			138 172,73	2,58

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
JE00BN574F90 WIZZ AIR HLD	GBP	3 000	138 172,73	2,58
TOTAL PAYS-BAS			322 240,00	6,02
NL0000226223 STMICROELECTRONICS	EUR	8 000	191 760,00	3,58
NL0000235190 AIRBUS	EUR	1 000	130 480,00	2,44
TOTAL SUEDE			108 918,86	2,04
SE0000108656 ERICSSON	SEK	14 000	108 918,86	2,04
TOTAL Titres d'OPC			1 565 529,21	29,26
TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			418 932,93	7,83
TOTAL FRANCE			418 932,93	7,83
FR0010455808 CM-CIC PEA SECURITE FCP 3DEC	EUR	39	418 932,93	7,83
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			1 146 596,28	21,43
TOTAL FRANCE			1 146 596,28	21,43
FR0000293714 OSTRUM CASH EURIBOR RC SL4DEC	EUR	11,5	473 759,52	8,86
FR0000989626 GROUPAMA TRESORER.IC FCP 4DEC	EUR	12	482 156,76	9,01
FR0011274984 GEMEQUITY PART I FCP 3DEC	EUR	1 000	190 680,00	3,56

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part R1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*